



Fiche technique	
Auteur	
Date de parution	30/11/2005
Collection	Secrets d'Etat
Nombre de pages	480
Format	14.5x21
ISBN	2-9513159-8-8
Prix	20€

Depuis dix ans, des pressions énormes s'exercent tant en Afrique qu'en Europe pour manipuler l'opinion et imposer le mensonge sur les événements du Rwanda.

Ayant obtenu des documents inédits, du Tribunal Pénal International pour le Rwanda (TPIR), du gouvernement belge, du gouvernement Clinton, de l'ONU et de la CIA, Charles Onana démontre que le TPIR n'a pas de preuve sur « la planification du génocide » et que le fax de Dallaire évoquant la mort de « 1000 Tutsi en 20 minutes » est un faux !

Pour valider la thèse d'un « génocide planifié » par les Hutu, le TPIR achète des témoins, torture les accusés, menace les avocats, embauche de pseudo experts et utilise de faux documents. Le premier Hutu condamné à perpétuité a été jugé sur la base de faux témoignages !

Le procureur Carla del Ponte révèle pour la première fois comment l'ONU et le président tutsi du Rwanda, Paul Kagame, s'opposent à la justice et à la vérité. Des lettres confidentielles montrent que le régime de Kagame a détourné près de 2 millions de dollars destinés aux familles des victimes de l'attentat terroriste du 6 avril 1994 qui a déclenché les massacres.

Une enquête bouleversante sur la face cachée de la justice internationale et sur le vrai pouvoir des criminels contre l'humanité.

Éditions Duboiris

contact@editionsduboiris.com

Charles Onana : Les secrets de la justice internationale
13/02/2006

Dans un livre préfacé par Pierre Péan, mais ayant suscité moins de polémique que celui de Pierre Péan, Charles Onana revient sur le génocide rwandais avec un livre défendant une thèse susceptible de faire polémique : le génocide n'aurait pas été planifié par les Hutu, et le monde entier aurait été trompé sur cette tragédie. Charles Onana a accepté de répondre à nos questions

Par Yann MB



Vous publiez un livre bouleversant sur le TPIR et la tragédie du Rwanda. Plus de dix ans après, vous révélez qu'il n'y a jamais eu de planification d'un génocide par les Hutu et que le fax du général canadien, Roméo Dallaire, sur la planification du génocide est inexistant à l'ONU. Pensez-vous que le monde entier a été trompé sur la tragédie du Rwanda ?

Oui, l'ensemble de la planète a été trompé et manipulé. Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de morts au Rwanda mais je dis que ce qui s'est passé en 1994 est une guerre entre Hutu et Tutsi, que chaque groupe a tué et que chaque groupe a eu des

victimes. Je publie les rapports des diplomates de l'ONU y compris les correspondances de l'ancien Secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros Ghali qui décrivent exactement ce qui se passe sur le terrain au mois d'avril 1994. Le mensonge et la manipulation ont fait croire au monde entier que cela était un génocide planifié par les Hutu contre les Tutsi. Aujourd'hui, j'apporte la preuve, à travers le tribunal pénal international, que c'est faux et que l'on condamne plusieurs personnes à perpétuité sur la base de faux et usage de faux. En 2000 le rapport d'experts de l'OUA sur le Rwanda disait ceci :

« A notre connaissance, il n'existe aucun document, aucun procès verbal de réunion et aucune autre preuve qui mette le doigt sur un moment précis où certains individus, dans le cadre d'un plan directeur, auraient décidé d'éliminer les Tutsi »..

Aucun chercheur rigoureux et impartial ne peut examiner le dossier de la « planification du génocide » au Rwanda sans rechercher des dates précises, des témoignages précis et des preuves irréfutables.. C'est ce qui a été fait par des fonctionnaires de l'ONU.

C'est en 1995 que M. Kahn, chef de la MINUAR, diligente une enquête interne et demande la vérification de tous les télégrammes, fax, et autres correspondances échangés entre Kigali et New York. Il veut savoir si le prétendu fax alarmant du général Dallaire sur la « planification d'un génocide » au Rwanda a été négligé. Il cherche surtout à savoir comment une information aussi importante qu'une « planification de génocide » a pu échapper à l'attention de tous les fonctionnaires de l'ONU. Il crée donc une commission d'enquête composée de trois officiers supérieurs. Le 9 novembre 1995, une note de l'un de ces officiers, le colonel J Fletcher, au représentant spécial du Secrétaire général, détaille tous les câbles de Dallaire à l'ONU depuis décembre 1993. Le 20 novembre 1995, M. Kahn rend à son tour son rapport, non seulement sur le fax de Dallaire mais aussi sur la planification du génocide :

« il n'y a eu aucune information ni indication d'un génocide planifié ».

Depuis 1995, à l'ONU, tout le monde s'est assis sur ce rapport car c'est la première bombe qui explose le mensonge d'un génocide planifié contre les Tutsi en 1994. Je publie pour la première fois ce document. Ceci signifie qu'on a menti au monde entier depuis dix ans.

Pour mesurer le degré de mensonge du général Dallaire lui-même à propos de son pseudo fax alarmant sur la « planification du génocide », on peut simplement observer ce qu'il dit lorsqu'il est interrogé le 14 septembre 1994 à la télévision canadienne. A la question : « Est-ce que selon vous, il y a eu un génocide au Rwanda, c'est-à-dire l'exécution d'un plan pour éliminer l'ethnie Tutsi ? », Dallaire répond : « Je pense que le débordement qu'on a vu a été au-delà de pouvoir être conçu. Mais qu'il y avait un processus de destruction politique modérée, oui. Que après ça, il y eut un enchaînement d'hystérie et de réactions de base, des gens et aussi qui ont été enflammés par des éléments extrémistes, oui aussi. Mais jamais je pense que personne n'aurait pu planifier l'ampleur des massacres ». Sans commentaire !



[b Vous ne pensez pas que ce livre provoquera la polémique ?

Il provoque plutôt un malaise général. J'ai mené une enquête froide et impitoyable sur le plus grand mensonge que l'Afrique et le monde ont connu depuis la fin de seconde guerre mondiale. Le malaise vient du fait que j'aligne des faits, des documents inédits et des preuves irréfutables. Je comprends pourquoi toutes les personnes mises en cause dans mon livre sont obligées de se taire. Ils craignent tous le scandale, un scandale international.

Parmi les personnes et organismes que vous mettez en cause, il y a aussi des Français tels Jean-Pierre Chrétien, Jean-François Dupaquier et même l'Association Survie.

Vous savez, Cheikh Anta Diop disait en 1984 que, sur des sujets controversés, les Africains doivent être capables, par leurs propres investigations intellectuelles, d'accéder à la vérité. Et que les idéologues perdront leur temps parce qu'ils auront rencontré des intelligences capables de leur tenir tête sur le plan de la recherche de la vérité. Et souvenez-vous que ce Jean-Pierre Chrétien avait déclenché une campagne féroce, presque raciste à l'égard d'un disciple de Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga. Ce Jean-Pierre Chrétien a aussi déclenché contre-moi une campagne féroce au point d'interdire ma présence au festival du scoop et du journalisme d'Angers. Il a menacé le responsable de ce festival de représailles et de faire retirer le parrainage du CNRS si ma présence à ce festival était confirmée.

Mais pourquoi vous attaque-il avec tant de violence ?

Parce que ce pseudo expert de l'Afrique et du Rwanda a une piètre connaissance du dossier rwandais et ma présence dans un débat public face à lui allait prouver son incompetence et surtout sa malhonnêteté intellectuelle. Je donne des détails précis sur son travail dans mon livre et il ne peut me contredire. Pour remettre les pendules à l'heure, j'ai préféré enquêter sur ce Jean-Pierre Chrétien, sur son expertise réelle dans l'affaire du Rwanda et sur son niveau de connaissances sur l'Afrique.



Cet homme est né le 18 septembre 1937 à Lille. Après l'obtention d'une agrégation d'histoire en 1962, Jean-Pierre Chrétien, nostalgique de l'époque coloniale, a décidé de poursuivre sa carrière en Afrique. C'est ainsi qu'il choisit de s'installer au Burundi. Pendant quatre ans (1964-1968), il enseigne l'histoire dans ce pays. En fait, l'Afrique lui sert de tremplin car il craint de finir sa vie comme professeur au lycée Fontenelle de Rouen. Pour gonfler son parcours, il devient enseignant à l'Ecole Normale Supérieure du Burundi au titre de la coopération. C'est ce qui lui permettra de revenir rapidement en France pour négocier une place d'assistant à l'université de Lille III. En trois ans seulement et avec une simple agrégation de l'enseignement secondaire, Jean-Pierre Chrétien passe, grâce à l'Afrique, de professeur de lycée à maître-assistant à l'université.

Il n'a donc sur son curriculum vitae ni DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) ni doctorat. Voilà pour son CV.

Lorsque arrive le drame du Rwanda en 1994, M. Chrétien s'auto-désigne « expert » du Rwanda. En réalité, il travaille surtout comme sous-traitant pour deux associations de « délateurs-menteurs », proches du gouvernement rwandais : les associations Ibuka et Survie.. Il décide de s'attaquer à un certain nombre de personnes qu'il considère comme des responsables du génocide. En clair, Jean-Pierre Chrétien commence à fabriquer des « coupables » du génocide rwandais. Ce que veut son protecteur Paul Kagame. Dès 1995, il jette son dévolu sur un prêtre rwandais réfugié en France, le père Wenceslas Munyeshyaka. Pour briser la vie et la carrière de ce prêtre rwandais, Jean-Pierre Chrétien appelle ses amis et ils vont manifester le dimanche devant l'église où ce prêtre dit la messe. Cette méthode va profondément choquer les fidèles présents à l'église. Mon enquête auprès de la préfecture de police de Pontoise, lieu de résidence de M. Dupaquier, m'a réservé bien des surprises. J'ai par exemple découvert l'association Mémorial international dirigée par M. et Mme Dupaquier dont Jean-Pierre Chrétien est le vice-président. Une véritable association de militants pro tutsi qui se moque éperdument des victimes françaises et du sort des veuves françaises de l'attentat du 6 avril 1994 mais qui agresse partout les Hutu innocents. Alors, le vice-président du Mémorial, Jean-Pierre Chrétien, est-il un chercheur impartial ou un militant invétéré ? Je vais vous donner d'autres précisions. En 1998, l'ancien directeur de recherche du CNRS, Jean-Pierre Chrétien, fatigué de traquer un prêtre rwandais en France, décide d'attaquer une nouvelle victime en Suisse. Il s'agit de l'ancien ministre rwandais de la Défense, M. James Gasana.

Une enquête conduite simultanément par l'auditeur militaire en chef de l'armée suisse et par un expert indépendant, M. Wirz, professeur d'histoire africaine à l'université Humboldt de Berlin, aboutit à la conclusion sans équivoque de l'innocence de James Gasana dans le « génocide » du Rwanda. Le Conseil fédéral suisse rend définitivement son avis en déclarant que James Gasana n'a en rien participé à la marche du Rwanda vers le chaos. Dès que M. Chrétien a déclenché sa campagne contre ce Rwandais, il a perdu son travail alors qu'il avait des enfants à nourrir. Voilà le travail lamentable de ce chercheur. Il faut dire qu'il a affaibli le niveau de la recherche française sur le

Rwanda avec des méthodes de ce genre.

Mais pourquoi Jean-Pierre Chrétien et ses amis mènent-ils des actions aussi brutales contre des gens qu'ils doivent, d'après vous, quelque part savoir innocents ?

Jean-Pierre Chrétien et de Jean-François Dupaquier sont avides d'argent. Ils ont gagné beaucoup d'argent en mentant à outrance et en faisant condamner des innocents au TPIR. Ce sont des

colons sans scrupules. Savez-vous que Jean-Pierre Chrétien était payé 7500 dollars par mois de travail, soit 200 dollars par jour de travail d'après son contrat daté du 8 octobre 2001 et que Jean-François Dupaquier a touché 18 000 dollars du 1er juillet au 31 octobre 2001, soit 200 dollars par jour de travail. Au mois de novembre 2001, il touche 6000 dollars pour un piètre travail partisan. Certains des contrats évoqués ont transité par l'association Survie en provenance du TPIR sous le numéro de fax 43 20 55 58 de cette association. Voilà ce que les Africains de bonne foi ignorent de cette bande de menteurs et de manipulateurs.

Ils véhiculent à travers l'affaire rwandaise, le discours raciste de « la barbarie nègre » cher à certains colons. Ce sont les colons « du génocide » rwandais, qui sous le masque d'expert distillent méthodiquement leur haine raciale au nez et à la barbe des Africains inconscients de ceux qu'ils font. Et l'association Survie leur sert de bunker colonial. C'est dans les bureaux de l'association Survie qu'ils vont émettre des fax de menace contre le procureur Carla del Ponte. Par exemple, le 7 mars 2000 à 12h23, Survie ouvre la ligne de fax numéro : 01 43 20 55 58 pour que de faux experts se défoulent sur Carla del Ponte.

Défendre la justice, c'est défendre la vérité en toute impartialité. Chez Survie, le travail de vérité se fait plutôt dans la sélectivité et la connivence, le parti pris et la publicité mensongère. Cette étrange association qui ne jure que par « la défense de l'Afrique », est devenu le cabinet noir de Kagame à Paris. Leur noir silence sur le massacre des Congolais par l'armée de Kagame est stupéfiant. Le noir silence de Survie est encore plus cruel lorsque le même Kagame jette arbitrairement en prison son ancien collaborateur et meilleur ami de l'association, Pasteur Bizimungu, ancien président de la République rwandaise. Le feu président de l'association Survie, François-Xavier Vershave, n'avait jamais mis les pieds en Afrique pour voir comment vivent les Africains. La seule et unique fois qu'il s'y est rendu c'était pour voir son ami dictateur Paul Kagame et recevoir des ordres pour faire la publicité des Tutsi de l'APR à Paris. De nombreux Africains ignorent le travail occulte des cette étrange association qui n'a aucun Africain dans sa direction. Dommage pour ces amis de la Françafrique qui adorent tant les Africains et sont prêts à mourir pour eux.



Charles Onana

© grioo.com

Ce que je dis dans mon livre c'est que Survie a joué sur l'émotion et sur la souffrance objective des Africains. Survie l'a bien exploitée en utilisant l'image des héros des indépendances africaines et de la lutte anticolonialiste. Survie a ainsi obtenu un blanc-seing des Africains. Voilà la clef de la manipulation. C'est en s'appuyant sur les grands noms de l'Afrique et sur le colonialisme français que Survie recrute les Africains à tours de bras. C'est sur cette « fraternité coloniale » que Survie fait cuire ses épinards en y mettant beaucoup de beurre.



Charles Onana lors d'une conférence sur les « Tirailleurs sénégalais »

© grioo.com

Vous publiez aussi deux rapports de la CIA sur l'attentat.

Je publie certes les rapports de la CIA sur cette tragédie mais surtout les correspondances de la compagnie d'assurance britannique Lloyds qui a payé plus de 2 millions de dollars aux familles des victimes de l'attentat du 6 avril 1994 et l'argent a été détourné par l'actuel gouvernement rwandais. J'ai obtenu une tonne de documents de

preuve sur cette affaire.

Revenons sur le problème Hutu-Tutsi. En lisant votre livre on constate que leur haine est ancienne. Pouvez-vous nous dire brièvement l'origine de leur conflit.

Peu de personnes savent que, avant 1960, il a régné pendant longtemps au Rwanda, une monarchie tutsi qui a fait des hutu les serfs des grands seigneurs tutsi. Ils les traitaient comme des esclaves qui n'avaient pas accès ni à la sphère politique, ni au pouvoir économique. Ils étaient brutalisés et soumis à des lois racistes. C'est pour mettre fin à ce système cruel de servage que les Hutu se sont organisés en 1959 avec ce que l'on appelle « la Révolution sociale » qui a mené à la fin de la monarchie et à l'avènement d'une République. Ce combat coïncidait avec la lutte pour les indépendances et les Belges qui soutenaient jusqu'alors les Tutsi et s'étaient appuyés sur leur système monarchique pour dominer le Rwanda, ont changé leur fusil d'épaule et ont décidé de soutenir les Hutu qui refusaient d'être écrasés. Les Belges ont compris que pour maintenir leur pouvoir sur le Rwanda, il leur fallait soutenir les Hutus majoritaires. Voilà l'origine de la haine Hutu-Tutsi. En 1994, les Belges savent que les Tutsi vont reprendre le pouvoir avec l'appui de l'Ouganda et des Etats-Unis et une fois de plus, ils changent de camp et soutiennent à nouveau les Tutsi. Voilà les raisons pour lesquelles tout le monde ment sur les événements qui sont survenus dans ce pays en 1994.

Vous revenez sur l'attentat du 6 avril 1994 avec d'autres révélations et

témoignages. Mais pourquoi la communauté internationale se tait sur cet attentat qui a tout déclenché ?

Tout le monde est embarrassé. Deux chefs d'Etat de pays membres de l'ONU, sont abattus par un missile SAM 16 russe et personne ne dit rien. Le jour de l'attentat, la sécurité de l'aéroport de Kigali est pourtant entre les mains des casques bleus de l'ONU. Je sais aujourd'hui que le fameux général Dallaire a disparu cette nuit-là. On n'a jamais su où il était puisque ce n'est que vers minuit qu'il a appelé son chef l'ambassadeur Booh Booh pour lui dire autre chose en s'abstenant de parler de l'attentat. Imaginez-vous deux présidents occidentaux tués la même nuit dans un attentat terroriste et personne ne dit rien. Non ! Je crois que tuer deux noirs, même s'ils sont chefs d'Etat, c'est comme tuer des chiens ou des lapins. Ni l'ONU ni personne ne veut savoir la vérité sur cet attentat. Pourtant, cet attentat est la clef de la vérité. C'est le premier coup d'Etat terroriste commandité et exécuté par les Tutsi de l'APR sur ordre de Paul Kagame et supervisé par un général de l'ONU, le général Roméo Dallaire. Voilà l'angoisse de la communauté internationale.

Le Rwanda est une ancienne colonie belge mais pourquoi parle-t-on tant de la France dans les massacres du Rwanda ?

Parce ce qu'on veut étouffer la vérité. La France a soutenu les Hutu mais elle n'a rien à voir ni avec l'attentat du 6 avril 1994 ni les massacres. D'ailleurs cinq Français ont été tués dans cette tragédie et par mi les Français qui accusent leur pays, ils seraient bien inspirés de demander la vérité sur l'assassinat de leurs compatriotes au Rwanda. J'ai du mal à croire que le massacre des Rwandais intéresse plus les Français que l'assassinat de leurs compatriotes. Pourtant la Belgique est mouillée jusqu'aux os dans cette tragédie et là encore silence, noir silence. Elle aussi a eu 10

soldats tués au Rwanda. Mais là encore, pas d'enquête, silence et elle prétend cependant juger les Rwandais et plus amusant Hissène Habré.. C'est le comble du théâtre et de l'humiliation des Africains. Imaginez-vous le Roi Léopold jugé au Congo ou dans un pays d'Afrique Central pour ses crimes.

Mais pourquoi les pays africains restent-ils muets dans cette affaire ?

Ils ont peur. Ils ne veulent pas se mouiller en mettant le doigt sur cette grave



Précédent livre de Charles Onana sur les « Tirailleurs »

affaire. Mais à force de ne rien dire, à force de se coucher à plat ventre et de ne jamais s'indigner devant les manœuvres tragiques de certains occidentaux et de certains pays africains, chacun, à son tour, risque de subir un Rwanda dans son propre pays.

A lire votre livre on a l'impression que le TPIR utilise de faux documents Vous allez jusqu'à dire qu'un deuxième document douteux attribué à Kofi Annan aurait été produit au TPIR pour soutenir l'existence d'un fax imaginaire de Dallaire daté du 11 janvier 1994.

Une chose est désormais claire, la « planification du génocide » au Rwanda est contestée par des documents officiels et confidentiels des Nations Unies. Et le TPIR, qui produit des documents suspects, a du mal à apporter la preuve de cette planification. Plusieurs avocats américains, français, canadiens et africains peuvent confirmer mes révélations.

Pour justifier son existence et sa réputation internationale, le TPIR a décidé d'utiliser tous les moyens pour maintenir et défendre la thèse d'un « génocide planifié par les Hutu ». La dernière trouvaille du TPIR dans ce domaine est un Hutu dont le nom de code est ADE. Son vrai nom de est : Michel Bagaragaza. Il a obtenu du procureur du TPIR en personne un arrangement à l'amiable pour mentir et accuser plusieurs prisonniers innocents d'avoir planifié un génocide. En 2004, les enquêteurs du TPIR l'ont rencontré pendant près de quatre mois. Soit 637 heures d'audition. Ils lui ont demandé de préparer des accusations de choc contre les hauts responsables du parti hutu, le MRND. L'objectif de son témoignage est d'aider le TPIR à prouver qu'il y a eu « planification du génocide » en 1994 par les Hutu.

Pour cela, le procureur a donc pris un certain nombre d'engagements notamment à faire assurer la sécurité de Bagaragaza ainsi que celle de sa famille, à renoncer à mener des poursuites judiciaires contre lui, à l'installer hors d'Afrique, à obtenir en sa faveur une substitution de peine, à changer son identité et sa physionomie par le biais de la chirurgie esthétique. Voilà le scandale du mensonge au ICTR.



Carla Del Ponte
© ulg.ac.be

Vous avez aussi rencontré l'ancienne procureure du TPR Carla del Ponte qui vous a fait des confidences sur le comportement de Kofi Annan à l'égard de la justice et des criminels Tutsi de l'APR.

Oui, j'ai enquêté sur les raisons de l'éviction du procureur Carla Del Ponte, une femme courageuse, connue en Suisse pour la lutte contre les trafiquants de drogue et le grand banditisme. Elle avait mis la main sur un dossier gênant appelé « rapport Gersony ». Ce rapport avait été rédigé par un expert américain mandaté

par l'ONU. Une fois achevé, ce rapport a été remarquablement étouffé par le gouvernement Clinton. Dans un article paru dans la revue Africa International en octobre 2003, l'ancien ministre rwandais des Affaires étrangères de Paul Kagame, Jean-Marie Vianney Ndagijimana, raconte les coulisses de cette affaire : Soucieux d'en savoir davantage sur le rapport Gersony et sur l'étrange comportement de l'ONU et des Etats-Unis devant les crimes contre l'humanité commis en 1994 par l'APR, nous avons demandé des détails à Mme Carla del Ponte. Son témoignage est stupéfiant. Voici ce qu'elle m'a raconté :

« Ce que je peux dire est que le fameux rapport Gersony est très important. Nous l'avons retrouvé et il est aujourd'hui dans les dossiers du TPIR. Il y a tout de même une lettre de quelqu'un qui nous a fait croire que ce rapport n'avait jamais existé. Nous avons surtout retrouvé M. Gersony, l'auteur dudit rapport. Il nous avait avoué que son rapport existait bel et bien.

Un jour, nous avons reçu un document expurgé qu'on nous a présenté comme étant le rapport Gersony. Nous avons finalement interrogé M. Gersony. Il était prêt à répondre à nos questions, mais il lui fallait une autorisation de l'ONU. L'ONU lui a malgré tout refusé l'autorisation de nous parler. Nous avons tout fait pour obtenir le droit d'entendre M. Gersony. On nous a dit non. **J'en ai parlé personnellement au Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.** Mais il n'y avait rien à faire. **C'était non !** Voyez-vous comment le monde entier a été manipulé ?

Vous démontrer toute la campagne de corruption instaurée au TPIR, c'est effrayant ce que vous décrivez alors que des personnes sont condamnées à perpétuité pour génocide.

C'est parce que ce sont des noirs et que l'on traite les noirs comme des animaux. Aucun tribunal en occident ne peut accepter ce qu'ils font avec le TPIR. Il faut que les Noirs des Etats-Unis et tous les Américains qui sont victimes de condamnations abusives et mensongères regardent ce qui se passe à Arusha. Comment les Etats-Unis peuvent cautionner une telle tragédie humaine ?

Nous avons découvert que c'est le greffier en personne, Monsieur Adama Dieng, qui a pris l'initiative de mettre les fonds du TPIR à la disposition des pseudo témoins de l'association IBUKA, une association de menteurs et d'escrocs qui a participé à l'éviction de Carla del Ponte. Comment fonctionnait ce système ? Pour créer des liens de sympathie et d'intérêts entre le gouvernement rwandais et le TPIR, le greffe a organisé un système de rémunération en toute illégalité et en contravention avec le statut du tribunal pour amadouer de faux témoins. Initié par l'ancien greffier Agwu Okali, le programme était piloté par une Tutsi burundaise dénommée Françoise Ngendahayo, devenue plus tard ministre de la Réhabilitation au Burundi. A l'arrivée d'Adama Dieng, nouveau greffier, la pression exercée par les autorités rwandaises a permis de reprendre ce programme. Pour le superviser, le greffe a désigné un Tutsi du nom de Staton Musonera. Cette nomination non conforme aux statuts du tribunal « tribalise » le TPIR en inondant les Tutsi d'argent public. Les fonds frauduleusement utilisés sont des « Trust funds ». Ils émanent directement des pays donateurs. Ils sont mis à la disposition du TPIR et n'empruntent pas le circuit des Nations Unies où l'on

vote le budget du TPIR. Cet argent échappe donc au contrôle du Conseil de sécurité et sert exclusivement à la corruption et à la subordination des témoins. L'ancien responsable des services de renseignements de Paul Kagame nous a livré son témoignage sur l'association IBUKA, représentante du business des « rescapés du génocide » au TPIR

Charles Onana : Les secrets de la justice internationale
13/02/2006

Dans un livre préfacé par Pierre Péan, mais ayant suscité moins de polémique que celui de Pierre Péan, Charles Onana revient sur le génocide rwandais avec un livre défendant une thèse susceptible de faire polémique : le génocide n'aurait pas été planifié par les Hutu, et le monde entier aurait été trompé sur cette tragédie. Charles Onana a accepté de répondre à nos questions

Par Yann MB



Vous publiez un livre bouleversant sur le TPIR et la tragédie du Rwanda. Plus de dix ans après, vous révélez qu'il n'y a jamais eu de planification d'un génocide par les Hutu et que le fax du général canadien, Roméo Dallaire, sur la planification du génocide est inexistant à l'ONU. Pensez-vous que le monde entier a été trompé sur la tragédie du Rwanda ?

Oui, l'ensemble de la planète a été trompé et manipulé. Je ne dis pas qu'il n'y a pas eu de morts au Rwanda mais je dis que ce qui s'est passé en 1994 est une guerre entre Hutu et Tutsi, que chaque groupe a tué et que chaque groupe a eu des

victimes. Je publie les rapports des diplomates de l'ONU y compris les correspondances de l'ancien Secrétaire général de l'ONU Boutros Boutros Ghali qui décrivent exactement ce qui se passe sur le terrain au mois d'avril 1994. Le mensonge et la manipulation ont fait croire au monde entier que cela était un génocide planifié par les Hutu contre les Tutsi. Aujourd'hui, j'apporte la preuve, à travers le tribunal pénal international, que c'est faux et que l'on condamne plusieurs personnes à perpétuité sur la base de faux et usage de faux. En 2000 le rapport d'experts de l'OUA sur le Rwanda disait ceci :

« A notre connaissance, il n'existe aucun document, aucun procès verbal de réunion et aucune autre preuve qui mette le doigt sur un moment précis où certains individus, dans le cadre d'un plan directeur, auraient décidé d'éliminer les Tutsi »..

Aucun chercheur rigoureux et impartial ne peut examiner le dossier de la « planification du génocide » au Rwanda sans rechercher des dates précises, des témoignages précis et des preuves irréfutables.. C'est ce qui a été fait par des fonctionnaires de l'ONU.

C'est en 1995 que M. Kahn, chef de la MINUAR, diligente une enquête interne et demande la vérification de tous les télégrammes, fax, et autres correspondances échangés entre Kigali et New York. Il veut savoir si le prétendu fax alarmant du général Dallaire sur la « planification d'un génocide » au Rwanda a été négligé. Il cherche surtout à savoir comment une information aussi importante qu'une « planification de génocide » a pu échapper à l'attention de tous les fonctionnaires de l'ONU. Il crée donc une commission d'enquête composée de trois officiers supérieurs. Le 9 novembre 1995, une note de l'un de ces officiers, le colonel J Fletcher, au représentant spécial du Secrétaire général, détaille tous les câbles de Dallaire à l'ONU depuis décembre 1993. Le 20 novembre 1995, M. Kahn rend à son tour son rapport, non seulement sur le fax de Dallaire mais aussi sur la planification du génocide :

« il n'y a eu aucune information ni indication d'un génocide planifié ».

Depuis 1995, à l'ONU, tout le monde s'est assis sur ce rapport car c'est la première bombe qui explose le mensonge d'un génocide planifié contre les Tutsi en 1994. Je publie pour la première fois ce document. Ceci signifie qu'on a menti au monde entier depuis dix ans.

Pour mesurer le degré de mensonge du général Dallaire lui-même à propos de son pseudo fax alarmant sur la « planification du génocide », on peut simplement observer ce qu'il dit lorsqu'il est interrogé le 14 septembre 1994 à la télévision canadienne. A la question : « Est-ce que selon vous, il y a eu un génocide au Rwanda, c'est-à-dire l'exécution d'un plan pour éliminer l'ethnie Tutsi ? », Dallaire répond : « Je pense que le débordement qu'on a vu a été au-delà de pouvoir être conçu. Mais qu'il y avait un processus de destruction politique modérée, oui. Que après ça, il y eut un enchaînement d'hystérie et de réactions de base, des gens et aussi qui ont été enflammés par des éléments extrémistes, oui aussi. Mais jamais je pense que personne n'aurait pu planifier l'ampleur des massacres ». Sans commentaire !



[b Vous ne pensez pas que ce livre provoquera la polémique ?

Il provoque plutôt un malaise général. J'ai mené une enquête froide et impitoyable sur le plus grand mensonge que l'Afrique et le monde ont connu depuis la fin de seconde guerre mondiale. Le malaise vient du fait que j'aligne des faits, des documents inédits et des preuves irréfutables. Je comprends pourquoi toutes les personnes mises en cause dans mon livre sont obligées de se taire. Ils craignent tous le scandale, un scandale international.

Parmi les personnes et organismes que vous mettez en cause, il y a aussi des Français tels Jean-Pierre Chrétien, Jean-François Dupaquier et même l'Association Survie.

Vous savez, Cheikh Anta Diop disait en 1984 que, sur des sujets controversés, les Africains doivent être capables, par leurs propres investigations intellectuelles, d'accéder à la vérité. Et que les idéologues perdront leur temps parce qu'ils auront rencontré des intelligences capables de leur tenir tête sur le plan de la recherche de la vérité. Et souvenez-vous que ce Jean-Pierre Chrétien avait déclenché une campagne féroce, presque raciste à l'égard d'un disciple de Cheikh Anta Diop, Théophile Obenga. Ce Jean-Pierre Chrétien a aussi déclenché contre-moi une campagne féroce au point d'interdire ma présence au festival du scoop et du journalisme d'Angers. Il a menacé le responsable de ce festival de représailles et de faire retirer le parrainage du CNRS si ma présence à ce festival était confirmée.

Mais pourquoi vous attaque-il avec tant de violence ?

Parce que ce pseudo expert de l'Afrique et du Rwanda a une piètre connaissance du dossier rwandais et ma présence dans un débat public face à lui allait prouver son incompetence et surtout sa malhonnêteté intellectuelle. Je donne des détails précis sur son travail dans mon livre et il ne peut me contredire. Pour remettre les pendules à l'heure, j'ai préféré enquêter sur ce Jean-Pierre Chrétien, sur son expertise réelle dans l'affaire du Rwanda et sur son niveau de connaissances sur l'Afrique.



Cet homme est né le 18 septembre 1937 à Lille. Après l'obtention d'une agrégation d'histoire en 1962, Jean-Pierre Chrétien, nostalgique de l'époque coloniale, a décidé de poursuivre sa carrière en Afrique. C'est ainsi qu'il choisit de s'installer au Burundi. Pendant quatre ans (1964-1968), il enseigne l'histoire dans ce pays. En fait, l'Afrique lui sert de tremplin car il craint de finir sa vie comme professeur au lycée Fontenelle de Rouen. Pour gonfler son parcours, il devient enseignant à l'Ecole Normale Supérieure du Burundi au titre de la coopération. C'est ce qui lui permettra de revenir rapidement en France pour négocier une place d'assistant à l'université de Lille III. En trois ans seulement et avec une simple agrégation de l'enseignement secondaire, Jean-Pierre Chrétien passe, grâce à l'Afrique, de professeur de lycée à maître-assistant à l'université.

Il n'a donc sur son curriculum vitae ni DEA (Diplôme d'Etudes Approfondies) ni doctorat. Voilà pour son CV.

Lorsque arrive le drame du Rwanda en 1994, M. Chrétien s'auto-désigne « expert » du Rwanda. En réalité, il travaille surtout comme sous-traitant pour deux associations de « délateurs-menteurs », proches du gouvernement rwandais : les associations Ibuka et Survie.. Il décide de s'attaquer à un certain nombre de personnes qu'il considère comme des responsables du génocide. En clair, Jean-Pierre Chrétien commence à fabriquer des « coupables » du génocide rwandais. Ce que veut son protecteur Paul Kagame. Dès 1995, il jette son dévolu sur un prêtre rwandais réfugié en France, le père Wenceslas Munyeshyaka. Pour briser la vie et la carrière de ce prêtre rwandais, Jean-Pierre Chrétien appelle ses amis et ils vont manifester le dimanche devant l'église où ce prêtre dit la messe. Cette méthode va profondément choquer les fidèles présents à l'église. Mon enquête auprès de la préfecture de police de Pontoise, lieu de résidence de M. Dupaquier, m'a réservé bien des surprises. J'ai par exemple découvert l'association Mémorial international dirigée par M. et Mme Dupaquier dont Jean-Pierre Chrétien est le vice-président. Une véritable association de militants pro tutsi qui se moque éperdument des victimes françaises et du sort des veuves françaises de l'attentat du 6 avril 1994 mais qui agresse partout les Hutu innocents. Alors, le vice-président du Mémorial, Jean-Pierre Chrétien, est-il un chercheur impartial ou un militant invétéré ? Je vais vous donner d'autres précisions. En 1998, l'ancien directeur de recherche du CNRS, Jean-Pierre Chrétien, fatigué de traquer un prêtre rwandais en France, décide d'attaquer une nouvelle victime en Suisse. Il s'agit de l'ancien ministre rwandais de la Défense, M. James Gasana.

Une enquête conduite simultanément par l'auditeur militaire en chef de l'armée suisse et par un expert indépendant, M. Wirz, professeur d'histoire africaine à l'université Humboldt de Berlin, aboutit à la conclusion sans équivoque de l'innocence de James Gasana dans le « génocide » du Rwanda. Le Conseil fédéral suisse rend définitivement son avis en déclarant que James Gasana n'a en rien participé à la marche du Rwanda vers le chaos. Dès que M. Chrétien a déclenché sa campagne contre ce Rwandais, il a perdu son travail alors qu'il avait des enfants à nourrir. Voilà le travail lamentable de ce chercheur. Il faut dire qu'il a affaibli le niveau de la recherche française sur le

Rwanda avec des méthodes de ce genre.

Mais pourquoi Jean-Pierre Chrétien et ses amis mènent-ils des actions aussi brutales contre des gens qu'ils doivent, d'après vous, quelque part savoir innocents ?

Jean-Pierre Chrétien et de Jean-François Dupaquier sont avides d'argent. Ils ont gagné beaucoup d'argent en mentant à outrance et en faisant condamner des innocents au TPIR. Ce sont des

colons sans scrupules. Savez-vous que Jean-Pierre Chrétien était payé 7500 dollars par mois de travail, soit 200 dollars par jour de travail d'après son contrat daté du 8 octobre 2001 et que Jean-François Dupaquier a touché 18 000 dollars du 1er juillet au 31 octobre 2001, soit 200 dollars par jour de travail. Au mois de novembre 2001, il touche 6000 dollars pour un piètre travail partisan. Certains des contrats évoqués ont transité par l'association Survie en provenance du TPIR sous le numéro de fax 43 20 55 58 de cette association. Voilà ce que les Africains de bonne foi ignorent de cette bande de menteurs et de manipulateurs.

Ils véhiculent à travers l'affaire rwandaise, le discours raciste de « la barbarie nègre » cher à certains colons. Ce sont les colons « du génocide » rwandais, qui sous le masque d'expert distillent méthodiquement leur haine raciale au nez et à la barbe des Africains inconscients de ceux qu'ils font. Et l'association Survie leur sert de bunker colonial. C'est dans les bureaux de l'association Survie qu'ils vont émettre des fax de menace contre le procureur Carla del Ponte. Par exemple, le 7 mars 2000 à 12h23, Survie ouvre la ligne de fax numéro : 01 43 20 55 58 pour que de faux experts se défoulent sur Carla del Ponte.

Défendre la justice, c'est défendre la vérité en toute impartialité. Chez Survie, le travail de vérité se fait plutôt dans la sélectivité et la connivence, le parti pris et la publicité mensongère. Cette étrange association qui ne jure que par « la défense de l'Afrique », est devenu le cabinet noir de Kagame à Paris. Leur noir silence sur le massacre des Congolais par l'armée de Kagame est stupéfiant. Le noir silence de Survie est encore plus cruel lorsque le même Kagame jette arbitrairement en prison son ancien collaborateur et meilleur ami de l'association, Pasteur Bizimungu, ancien président de la République rwandaise. Le feu président de l'association Survie, François-Xavier Vershave, n'avait jamais mis les pieds en Afrique pour voir comment vivent les Africains. La seule et unique fois qu'il s'y est rendu c'était pour voir son ami dictateur Paul Kagame et recevoir des ordres pour faire la publicité des Tutsi de l'APR à Paris. De nombreux Africains ignorent le travail occulte des cette étrange association qui n'a aucun Africain dans sa direction. Dommage pour ces amis de la Françafrique qui adorent tant les Africains et sont prêts à mourir pour eux.



Charles Onana

© grioo.com

Ce que je dis dans mon livre c'est que Survie a joué sur l'émotion et sur la souffrance objective des Africains. Survie l'a bien exploitée en utilisant l'image des héros des indépendances africaines et de la lutte anticolonialiste. Survie a ainsi obtenu un blanc-seing des Africains. Voilà la clef de la manipulation. C'est en s'appuyant sur les grands noms de l'Afrique et sur le colonialisme français que Survie recrute les Africains à tours de bras. C'est sur cette « fraternité coloniale » que Survie fait cuire ses épinards en y mettant beaucoup de beurre.



Charles Onana lors d'une conférence sur les « Tirailleurs sénégalais »

© grioo.com

Vous publiez aussi deux rapports de la CIA sur l'attentat.

Je publie certes les rapports de la CIA sur cette tragédie mais surtout les correspondances de la compagnie d'assurance britannique Lloyds qui a payé plus de 2 millions de dollars aux familles des victimes de l'attentat du 6 avril 1994 et l'argent a été détourné par l'actuel gouvernement rwandais. J'ai obtenu une tonne de documents de

preuve sur cette affaire.

Revenons sur le problème Hutu-Tutsi. En lisant votre livre on constate que leur haine est ancienne. Pouvez-vous nous dire brièvement l'origine de leur conflit.

Peu de personnes savent que, avant 1960, il a régné pendant longtemps au Rwanda, une monarchie tutsi qui a fait des hutu les serfs des grands seigneurs tutsi. Ils les traitaient comme des esclaves qui n'avaient pas accès ni à la sphère politique, ni au pouvoir économique. Ils étaient brutalisés et soumis à des lois racistes. C'est pour mettre fin à ce système cruel de servage que les Hutu se sont organisés en 1959 avec ce que l'on appelle « la Révolution sociale » qui a mené à la fin de la monarchie et à l'avènement d'une République. Ce combat coïncidait avec la lutte pour les indépendances et les Belges qui soutenaient jusqu'alors les Tutsi et s'étaient appuyés sur leur système monarchique pour dominer le Rwanda, ont changé leur fusil d'épaule et ont décidé de soutenir les Hutu qui refusaient d'être écrasés. Les Belges ont compris que pour maintenir leur pouvoir sur le Rwanda, il leur fallait soutenir les Hutus majoritaires. Voilà l'origine de la haine Hutu-Tutsi. En 1994, les Belges savent que les Tutsi vont reprendre le pouvoir avec l'appui de l'Ouganda et des Etats-Unis et une fois de plus, ils changent de camp et soutiennent à nouveau les Tutsi. Voilà les raisons pour lesquelles tout le monde ment sur les événements qui sont survenus dans ce pays en 1994.

Vous revenez sur l'attentat du 6 avril 1994 avec d'autres révélations et

témoignages. Mais pourquoi la communauté internationale se tait sur cet attentat qui a tout déclenché ?

Tout le monde est embarrassé. Deux chefs d'Etat de pays membres de l'ONU, sont abattus par un missile SAM 16 russe et personne ne dit rien. Le jour de l'attentat, la sécurité de l'aéroport de Kigali est pourtant entre les mains des casques bleus de l'ONU. Je sais aujourd'hui que le fameux général Dallaire a disparu cette nuit-là. On n'a jamais su où il était puisque ce n'est que vers minuit qu'il a appelé son chef l'ambassadeur Booh Booh pour lui dire autre chose en s'abstenant de parler de l'attentat. Imaginez-vous deux présidents occidentaux tués la même nuit dans un attentat terroriste et personne ne dit rien. Non ! Je crois que tuer deux noirs, même s'ils sont chefs d'Etat, c'est comme tuer des chiens ou des lapins. Ni l'ONU ni personne ne veut savoir la vérité sur cet attentat. Pourtant, cet attentat est la clef de la vérité. C'est le premier coup d'Etat terroriste commandité et exécuté par les Tutsi de l'APR sur ordre de Paul Kagame et supervisé par un général de l'ONU, le général Roméo Dallaire. Voilà l'angoisse de la communauté internationale.

Le Rwanda est une ancienne colonie belge mais pourquoi parle-t-on tant de la France dans les massacres du Rwanda ?

Parce ce qu'on veut étouffer la vérité. La France a soutenu les Hutu mais elle n'a rien à voir ni avec l'attentat du 6 avril 1994 ni les massacres. D'ailleurs cinq Français ont été tués dans cette tragédie et par mi les Français qui accusent leur pays, ils seraient bien inspirés de demander la vérité sur l'assassinat de leurs compatriotes au Rwanda. J'ai du mal à croire que le massacre des Rwandais intéresse plus les Français que l'assassinat de leurs compatriotes. Pourtant la Belgique est mouillée jusqu'aux os dans cette tragédie et là encore silence, noir silence. Elle aussi a eu 10

soldats tués au Rwanda. Mais là encore, pas d'enquête, silence et elle prétend cependant juger les Rwandais et plus amusant Hissène Habré.. C'est le comble du théâtre et de l'humiliation des Africains. Imaginez-vous le Roi Léopold jugé au Congo ou dans un pays d'Afrique Central pour ses crimes.

Mais pourquoi les pays africains restent-ils muets dans cette affaire ?

Ils ont peur. Ils ne veulent pas se mouiller en mettant le doigt sur cette grave



Précédent livre de Charles Onana sur les « Tirailleurs »

affaire. Mais à force de ne rien dire, à force de se coucher à plat ventre et de ne jamais s'indigner devant les manœuvres tragiques de certains occidentaux et de certains pays africains, chacun, à son tour, risque de subir un Rwanda dans son propre pays.

A lire votre livre on a l'impression que le TPIR utilise de faux documents Vous allez jusqu'à dire qu'un deuxième document douteux attribué à Kofi Annan aurait été produit au TPIR pour soutenir l'existence d'un fax imaginaire de Dallaire daté du 11 janvier 1994.

Une chose est désormais claire, la « planification du génocide » au Rwanda est contestée par des documents officiels et confidentiels des Nations Unies. Et le TPIR, qui produit des documents suspects, a du mal à apporter la preuve de cette planification. Plusieurs avocats américains, français, canadiens et africains peuvent confirmer mes révélations.

Pour justifier son existence et sa réputation internationale, le TPIR a décidé d'utiliser tous les moyens pour maintenir et défendre la thèse d'un « génocide planifié par les Hutu ». La dernière trouvaille du TPIR dans ce domaine est un Hutu dont le nom de code est ADE. Son vrai nom de est : Michel Bagaragaza. Il a obtenu du procureur du TPIR en personne un arrangement à l'amiable pour mentir et accuser plusieurs prisonniers innocents d'avoir planifié un génocide. En 2004, les enquêteurs du TPIR l'ont rencontré pendant près de quatre mois. Soit 637 heures d'audition. Ils lui ont demandé de préparer des accusations de choc contre les hauts responsables du parti hutu, le MRND. L'objectif de son témoignage est d'aider le TPIR à prouver qu'il y a eu « planification du génocide » en 1994 par les Hutu.

Pour cela, le procureur a donc pris un certain nombre d'engagements notamment à faire assurer la sécurité de Bagaragaza ainsi que celle de sa famille, à renoncer à mener des poursuites judiciaires contre lui, à l'installer hors d'Afrique, à obtenir en sa faveur une substitution de peine, à changer son identité et sa physionomie par le biais de la chirurgie esthétique. Voilà le scandale du mensonge au ICTR.



Carla Del Ponte
© ulg.ac.be

Vous avez aussi rencontré l'ancienne procureure du TPR Carla del Ponte qui vous a fait des confidences sur le comportement de Kofi Annan à l'égard de la justice et des criminels Tutsi de l'APR.

Oui, j'ai enquêté sur les raisons de l'éviction du procureur Carla Del Ponte, une femme courageuse, connue en Suisse pour la lutte contre les trafiquants de drogue et le grand banditisme. Elle avait mis la main sur un dossier gênant appelé « rapport Gersony ». Ce rapport avait été rédigé par un expert américain mandaté

par l'ONU. Une fois achevé, ce rapport a été remarquablement étouffé par le gouvernement Clinton. Dans un article paru dans la revue Africa International en octobre 2003, l'ancien ministre rwandais des Affaires étrangères de Paul Kagame, Jean-Marie Vianney Ndagijimana, raconte les coulisses de cette affaire : Soucieux d'en savoir davantage sur le rapport Gersony et sur l'étrange comportement de l'ONU et des Etats-Unis devant les crimes contre l'humanité commis en 1994 par l'APR, nous avons demandé des détails à Mme Carla del Ponte. Son témoignage est stupéfiant. Voici ce qu'elle m'a raconté :

« Ce que je peux dire est que le fameux rapport Gersony est très important. Nous l'avons retrouvé et il est aujourd'hui dans les dossiers du TPIR. Il y a tout de même une lettre de quelqu'un qui nous a fait croire que ce rapport n'avait jamais existé. Nous avons surtout retrouvé M. Gersony, l'auteur dudit rapport. Il nous avait avoué que son rapport existait bel et bien.

Un jour, nous avons reçu un document expurgé qu'on nous a présenté comme étant le rapport Gersony. Nous avons finalement interrogé M. Gersony. Il était prêt à répondre à nos questions, mais il lui fallait une autorisation de l'ONU. L'ONU lui a malgré tout refusé l'autorisation de nous parler. Nous avons tout fait pour obtenir le droit d'entendre M. Gersony. On nous a dit non. **J'en ai parlé personnellement au Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan.** Mais il n'y avait rien à faire. **C'était non !** Voyez-vous comment le monde entier a été manipulé ?

Vous démontrer toute la campagne de corruption instaurée au TPIR, c'est effrayant ce que vous décrivez alors que des personnes sont condamnées à perpétuité pour génocide.

C'est parce que ce sont des noirs et que l'on traite les noirs comme des animaux. Aucun tribunal en occident ne peut accepter ce qu'ils font avec le TPIR. Il faut que les Noirs des Etats-Unis et tous les Américains qui sont victimes de condamnations abusives et mensongères regardent ce qui se passe à Arusha. Comment les Etats-Unis peuvent cautionner une telle tragédie humaine ?

Nous avons découvert que c'est le greffier en personne, Monsieur Adama Dieng, qui a pris l'initiative de mettre les fonds du TPIR à la disposition des pseudo témoins de l'association IBUKA, une association de menteurs et d'escrocs qui a participé à l'éviction de Carla del Ponte. Comment fonctionnait ce système ? Pour créer des liens de sympathie et d'intérêts entre le gouvernement rwandais et le TPIR, le greffe a organisé un système de rémunération en toute illégalité et en contravention avec le statut du tribunal pour amadouer de faux témoins. Initié par l'ancien greffier Agwu Okali, le programme était piloté par une Tutsi burundaise dénommée Françoise Ngendahayo, devenue plus tard ministre de la Réhabilitation au Burundi. A l'arrivée d'Adama Dieng, nouveau greffier, la pression exercée par les autorités rwandaises a permis de reprendre ce programme. Pour le superviser, le greffe a désigné un Tutsi du nom de Staton Musonera. Cette nomination non conforme aux statuts du tribunal « tribalise » le TPIR en inondant les Tutsi d'argent public. Les fonds frauduleusement utilisés sont des « Trust funds ». Ils émanent directement des pays donateurs. Ils sont mis à la disposition du TPIR et n'empruntent pas le circuit des Nations Unies où l'on

vote le budget du TPIR. Cet argent échappe donc au contrôle du Conseil de sécurité et sert exclusivement à la corruption et à la subordination des témoins. L'ancien responsable des services de renseignements de Paul Kagame nous a livré son témoignage sur l'association IBUKA, représentante du business des « rescapés du génocide » au TPIR
